

3M™ Envision™ 8048G

Film de protection non-PVC transparent brillant

Description Film de protection non-PVC spécialement conçu pour protéger les films Envision™ 48 et 48C imprimés.

- Avantages**
- Film conformable
 - Film haut brillant
 - Protection mécanique du graphisme
 - Résistance aux micro-rayures de raclette
 - Résistant aux conditions climatiques, aux UV et aux acides.

Produit concerné 8048G Transparent brillant, Adhésif permanent

Produits Compatibles 3M™ Envision™ 48 et 48C

Durabilité L'espérance de vie du produit, utilisé dans des conditions standards est communément estimée à 5 **ans** tout en gardant un aspect esthétique acceptable. La durabilité du produit dépendra du choix et de la préparation du support, des conditions d'exposition et de l'entretien des marquages.

Caractéristique	Description
Film	Non-PVC 50 µm
Liner	Polyester
Adhésif	Auto-adhésif acrylique transparent permanent

Limites d'utilisation **Les applications suivantes ne sont pas recommandées :**

Graphismes appliqués sur :

- Supports flexibles
- Superposition de films
- Supports en contact avec des projections d'hydrocarbures

Ne pas imprimer le film de lamination.

Mise en œuvre

1. Transformation

Lamination :

Il est préférable d'utiliser un lamineur à chaud. La température des rouleaux ne doit pas excéder 40°C en particulier sur des impressions UV.

Minimiser les tensions afin d'éviter la déformation du film.

Les graphismes soumis à des conditions difficiles requièrent une protection. Cette protection va toutefois changer la brillance du graphisme.

Une protection par pelliculage sera plus efficace et durable qu'une protection par vernis. Elle est particulièrement nécessaire pour les graphismes appliqués sur véhicules qui sont sujets aux UV, à l'abrasion, au frottement des branches d'arbres et aux systèmes de lavage automatique.

Un temps de 24 à 48 heures à 23°C est communément conseillé pour s'assurer du séchage du graphisme avant protection pour éviter une délamination.

2. Entretien

Toujours attendre une semaine après l'application avant de nettoyer le marquage.

Utiliser le même type de produit de nettoyage que celui destiné aux surfaces peintes de haute qualité. Le produit doit être liquide, non abrasif, sans solvant trop agressif et doit avoir un pH compris entre 3 et 11 (ni trop acide, ni trop alcalin).

En cas de nettoyage haute pression, il doit respecter certaines règles :

- Pression maximale de 80 bars
- Température maximale de 25°C
- Ne pas positionner la buse à moins de 30 cm de la surface et 60 cm sur les soudures.
- Maintenir le jet perpendiculaire à la surface sans insister sur les bords.

3. Stockage

- Le film doit être appliqué dans les 2 ans qui suivent la date de livraison du produit par 3M.

- Après transformation, le film doit être utilisé au maximum dans l'année qui suit, tout en respectant les 2 ans ci-dessus mentionnés.

Les films doivent être stockés dans un local propre et sec, à l'abri du soleil et à une température comprise entre 4°C et 40°C.

Voir le bulletin 6.5 : conditions de stockage

4. Fin de vie

Ces films en fin de vie sont considérés comme des D.I.B. (Déchet Industriel Banal)

Garanties

1. Garantie standard

3M s'engage à livrer un produit de qualité, conforme aux spécifications techniques requises et à la législation en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

La garantie 3M d'une durée de 1 an est limitée exclusivement au remplacement du produit défectueux provenant d'un vice de fabrication ou d'un défaut de matière, à l'exclusion de toute pénalité et/ou indemnités pour préjudice matériel ou immatériel.

2. Garantie Performance dite « PG »

Pour ce produit, 3M propose un niveau supérieur de garantie sous condition :

- du respect des conseils d'utilisation du produit dispensé dans ce bulletin produit et les bulletins associés.

- d'utilisation d'une encre et d'un matériel d'impression validé par 3M. Les matériels sélectionnés par 3M sont disponibles sur notre site internet www.3MsolutionsGraphiques.fr

La PG couvre chaque produit 3M utilisé. Outre le défaut de matière de la garantie standard, elle couvre la perte d'adhésion, les défauts de découpe, les défauts qui peuvent apparaître pendant la phase d'impression et s'il existe des films enlevables dans la série, l'enlevabilité est également garantie.

Les durées de garantie pour ce produit sont indiquées sur notre site internet en fonction des composants non 3M utilisés dans la fabrication du graphisme fini.

En cas de défaut avéré, 3M s'engage à remplacer la matière 3M défectueuse, à l'exclusion de toute pénalité et/ou indemnités pour préjudice matériel ou immatériel.

3. Garantie complémentaire :
Système à Composants Compatibles dite « MCS »

La garantie MCS vous offre une garantie sur le graphisme fini et vous assure une tranquillité d'esprit.

Cependant, cette garantie MCS est soumise à conditions et engagements et nous vous invitons à consulter sur notre site internet ci-dessous les documents suivants :

- **Garanties / Garantie MCS™**
- **Impression numérique / « Marque imprimante » / Garantie MCS avec les imprimantes XXX**

Ces documents vous permettent de savoir si vous pouvez en bénéficier, connaître le niveau de couverture qu'elle vous apporte et que vous pourrez ainsi apporter à vos clients.

(Voir notre site internet www.3MsolutionsGraphiques.fr, ou nous consulter)

Santé et sécurité

Lors de la manipulation de produits chimiques, lire les étiquettes des contenants et les fiches signalétiques pour la santé, la sécurité et les informations environnementales.

Se référer aux Bulletins Produits, Bulletins d'Instructions et Fiches de Données de Sécurité des produits chimiques 3M préconisés dans ce bulletin.

Vous pouvez obtenir les Fiches de Données de Sécurité sur Internet : www.quickfds.fr. En cas d'urgence, contacter le Service de Toxicologie de 3M France au **01.30.31.76.41**

Autres bulletins 3M utiles

Nom du bulletin	Sujet
F1.1	Définitions des termes utilisés dans les bulletins
4.22	Lamination à froid
4.3	Films de pré-masquage et de pré-espacement
6.5	Stockage, maintenance et retrait

Note importante

Les informations contenues dans les bulletins produits et bulletins d'instructions sont sujettes à changement. L'acheteur reconnaît être en possession des bulletins les plus récents et de l'ensemble des précautions d'emploi relatives aux produits vendus.

3M ne saurait être responsable des conditions de préconisation et de mise en œuvre des produits qui, sauf demande expresse, ne lui incombent pas.

3M France recommande en conséquence à l'acheteur, avant de mettre un produit en œuvre, de s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé, en procédant, au besoin, à des essais préliminaires. Les conditions de garantie de nos produits sont régies par nos Conditions Générales de Vente et la législation en vigueur.

Assistance technique

Pour toute information spécifique sur les produits du Département Communication Graphique,

- connectez-vous au site : www.3msolutionsgraphiques.fr
- ou contacter le Service technique au 01.30.40.26.76
- ou adressez un courriel à : spanetta1@mmm.com
- ou écrire à : 3M France
Centre Technique Clients
Av Boulé - BP 28
95250 Beauchamp